



## **SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE DÉLÉGATION DE LORRAINE et GRAND EST**

NOUVEAU SITE NATIONAL [www.spafnat.com](http://www.spafnat.com)

Déléguée Régionale : Sylvie WEISSE 16 Rue de Réherrey 54600 Villers lès Nancy  
[sylvie.weisse@orange.fr](mailto:sylvie.weisse@orange.fr)

### **CONCOURS DE POÉSIE LORRAINE GRAND EST : RÈGLEMENT**

Le Concours de poésie de la délégation SPAF Lorraine Grand Est est ouvert du 1er février au 12 mai 2020, le cachet de la Poste faisant foi. Les auteurs peuvent envoyer 5 textes maximum, rédigés en langue française (40 lignes maximum par texte, un texte par page). Tous les genres sont acceptés.

#### **Prix ouverts aux adhérents de la SPAF, avec droits de concours d'un montant de 12 € :**

- **Le GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS, créé en 1957**, sera attribué au premier poète lorrain du concours (sous réserve de qualité suffisante). Le lauréat se verra offrir l'édition de son recueil. Les autres lauréats recevront médailles, diplômes ou lots divers (ouvrages, CD). Par « lorrain » on entend un poète résidant en Lorraine (54, 55, 57, 88) ou y ayant vécu ou y ayant des attaches.

- **Le GRAND PRIX DE LA DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST** sera attribué, (sous réserve de qualité suffisante), au meilleur poète adhérent de la SPAF issu d'une région autre que la Lorraine. Le lauréat recevra un chèque d'aide à l'édition de ses textes.

- **L'ALERION D'OR** récompensera le meilleur poète déjà titulaire du GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS ou du GRAND PRIX DE LA DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST.

*Remarque : Il convient de choisir entre l'un des Grands Prix, soit le Grand Prix des Poètes Lorrains, soit le Grand Prix de la délégation Lorraine Grand Est ; la participation aux deux n'est pas possible.*

#### **Prix ouverts aux non-adhérents :**

- **Le PRIX DU CHARDON LORRAIN**, ouvert à tous les poètes. Droits de concours : 15 €

- **Le PRIX POÉSIE EN MUSIQUE** sera attribué à un texte présentant une composition « texte et musique » (chanson, rap). Joindre les textes sur papier en 2 exemplaires et envoyer un fichier musical sur support MP3 par internet à mon adresse courriel [sylvie.weisse@orange.fr](mailto:sylvie.weisse@orange.fr). Droits de concours : 15 €.

- **Le PRIX ARTHUR RIMBAUD** récompensera le meilleur auteur de moins de 20 ans (sous réserve de qualité suffisante). Pour cette catégorie, les frais de participation sont réduits à 5 € (joindre copie de la carte d'identité).

## MODALITÉS de participation :

Les textes devront être de préférence dactylographiés. En haut à gauche de chaque page de textes, l'auteur indiquera le prix auquel il participe. En haut à droite de chaque page, pour préserver l'anonymat, les textes seront signés d'une courte **devise** (proverbe, maxime, de moins de 10 mots). Cette devise **sera reproduite sur une enveloppe cachetée**, contenant pour chaque auteur le bulletin d'identification joint à ce règlement.

Les textes ( 5 maximum) devront être envoyés **en double exemplaire** (soit **DEUX liasses distinctes** dans votre enveloppe), **agrafés** (coin supérieur gauche), par courrier non recommandé, suffisamment affranchi, à mon adresse ci-dessus (mentionner « Concours SPAF ») et ne seront pas retournés à leurs auteurs. Les décisions du Jury sont sans appel. En s'inscrivant au concours, le candidat autorise la SPAF à diffuser son nom sur les listes de proclamation des résultats et à reproduire ses textes en interne.

## Droits de participation :

Les participants aux Grands Prix et à l'Alérion doivent être à jour de leur cotisation annuelle 2020. Concernant l'adhésion à la SPAF, il est possible de choisir entre la formule 1 (adhésion simple) et la formule 2 (adhésion avec l'abonnement à la revue Art et Poésie) ; par ailleurs une formule couple est proposée.

**L'abonnement à la revue ART & POESIE** vous permet de recevoir 3 fois par an notre revue nationale (vie de l'association, informations, textes, illustrations) et d'y faire publier vos textes et/ou vos œuvres artistiques (selon les modalités expliquées dans la revue).

**L'adhésion à la SPAF** vous permet aussi de participer à **nos concours nationaux** (voir règlements sur notre site national indiqué dans l'en-tête). Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse si vous souhaitez recevoir votre carte d'adhérent en version cartonnée. Je peux également, sur demande, vous l'envoyer en version numérique.

- Formule 1 : Adhésion à la SPAF nationale 24 €
- Formule 2 ; Adhésion AVEC Abonnement d'un an à la revue nationale « Art et Poésie 40 €  
*Adhésion pour un couple : ajouter 8 € à la formule 1 ou 2 choisie, en précisant « couple »*
- Formule 3 : Droits de concours pour les Grands Prix et l'Alérion d'Or 15 €
- Formule 4 : Droits de concours pour le Prix du Chardon Lorrain et Prix Poésie en musique 15 €
- Formule 5 : Droits de participation au Prix Arthur Rimbaud (moins de 20 ans) 5 €

L'adhésion et les droits de concours sont à régler par **chèque bancaire non agrafé, à l'ordre de SPAF LORRAINE GRAND EST**, à joindre à votre envoi **en-dehors** de l'enveloppe cachetée portant votre devise, en précisant au dos la ou les formule(s) que vous avez choisie(s) et, le cas échéant, vos nom et adresse postale personnels s'ils diffèrent de ceux portés sur le chèque.

Le Palmarès vous sera transmis en été. La remise des prix aura lieu en automne. Les lauréats devront être présents ou représentés.

*Que les Muses vous soient propices ! Bonne chance à tous !*

SYLVIE WEISSE, déléguée régionale